

Conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat
2e séance ordinaire
15 novembre 2022
À l'Annexe

<i>Présences et absences</i>		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.		Pré.	Abs.
Conseil des élèves			Équipe-école			Parents			
			X	Adra BERRAH	X		Annick BOULIANE	X	
			X	Chloé PICARD	X		Yacine BOUSSAID	X	
				Michèle CASTONGUAY	X		Delphine COPPÉ	X	
				Martin VERRETTE	X		Marc. Etienne DESLAURIERS	X	
Représentants de la communauté				Anne-Marie ÉTHIER	X		El Mustapha JAOUHAR		X
Raphaël MANGIN	X			Jean-François COMEAU-BARIL	X		Martin LALONGER	X	
Kassandra Chéry THÉODAT	X						Nassima OMANI		X
Invité				<i>Sabine POSSO, dir.</i>	X		Cloé RODRIGUE	X	

Point	Discussion	Suivis
1. Ouverture de l'assemblée		
1.1. Mot de bienvenue et présentation de tous les membres	Mme Posso souhaite la bienvenue aux membres qui se présentent.	
1.2. Prise des présences et vérification des quorums		
1.3. Membres de la communauté	Les nouveaux représentants de la communauté se présentent.	

Point	Discussion	Suivis
	<p>Raphaël Mangin est intervenant communautaire scolaire. Il fait le lien entre l'école et les organismes communautaires du quartier. Il adapte son horaire en fonction des besoins.</p> <p>Kassandre Chéry Théodat est enseignante au primaire et est très impliquée auprès des organismes communautaires du quartier. Elle est membre de 2 autres CÉ. Elle souhaite faire rayonner la communauté au sein du CÉ pour faire participer les élèves aux activités du quartier. Elle informe les membres des prochaines activités du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 19 novembre : Marché de Noël de St-Martyr-Canadiens et d'autres activités du quartier; - 30 novembre : Démarche participative pour le futur écoquartier Louvain Est; <p>6 décembre : Journée commémorative pour les féminicides.</p> <p>Les membres leur souhaitent la bienvenue.</p>	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Des corrections mineures sont apportées. L'ordre du jour est adopté avec ces corrections.</p> <p>Proposée par Mme Éthier</p> <p>Secondée par M. Boussaid</p>	
3. Adoption et suivis du procès-verbal	<p>Des corrections sont apportées. Le procès-verbal est adopté avec les corrections proposées.</p> <p>Proposée par M. Boussaid</p> <p>Secondée par M. Lalonger</p>	
4. Période réservée aux élèves	Les représentants des élèves n'ont pas pu assister à la rencontre	
5. Points réservés à la communauté		
5.1. Semaine de la prévention des dépendances	<p>Plusieurs activités seront organisées dans les 3 pavillons du 21 novembre au 2 décembre dans le cadre des semaines de la prévention des dépendances : kiosques d'information, rallye, information sur l'utilisation des technologies, sur les substances psychoactives et sur les saines habitudes de vie... Le 23 novembre, les élèves seront invités à participer à un défi de 24 heures sans</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>écran, sans internet ou sans réseaux sociaux. Le personnel sera invité à présenter leur passion. Un bar à mocktails proposera aux élèves des alternatives aux boissons alcoolisées.</p> <p>Les activités sont publicisées par affiches, par l'intercom, etc.</p>	
6. Période réservée au public	<p>La présidente fait la lecture de la réflexion transmise à titre personnel par Mme Bluementhal, enseignante.</p> <p>« Aux membres du conseil d'établissement de l'école Sophie-Barat</p> <p>Lors de notre délocalisation en août 2020, le directeur de l'époque a décidé de déplacer les élèves de Défi, secondaire 1 et 2 vers l'annexe, et les élèves du secteur régulier, secondaire 1 et 2 vers St Dorothy. Puisque le délai était très court et puisque la direction n'avait pas à le faire, les enseignants de l'école n'ont pas été consultés sur le sujet. Lorsque questionnée, la direction nous a affirmé avoir pris cette décision en lien avec les tâches des enseignants qui avaient été assignées en mai 2020.</p> <p>Nous nous retrouvons quelques années plus tard, à conserver cette décision alors qu'une autre solution pourrait être trouvée et alors que les tâches de 2023-2024 ne sont pas encore assignées ou même créées. J'envoie donc cette missive afin que nous puissions réfléchir à une autre division de l'école, alors que les contraintes de l'époque ne sont pas présentes en novembre 2022 (manque de temps pour décider et les tâches assignées).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Considérant que les mêmes enseignants « voyagent » entre les deux bâtisses, année après année, même après la délocalisation; - Considérant que tous les élèves n'ont que deux bâtisses, alors que le secteur régulier doit étudier dans 3 bâtisses au cours de son parcours scolaire; - Considérant que les élèves de 3e secondaire du secteur régulier ont un faible sentiment d'appartenance à l'annexe car ils ne font qu'une seule année dans cette bâtisse; - Considérant qu'une majorité du personnel de l'annexe connaît à peine les élèves du secteur régulier (3e) et a de la difficulté à créer des liens avec cette clientèle; 	

Point	Discussion	Suivis
	<p>- Considérant que les élèves du secteur Défi 1er cycle fréquentent l'annexe 2 ans de suite;</p> <p>Je demande, à titre personnel, de placer les élèves de 3e secondaire régulier au pavillon principal de l'école et que les élèves du secteur Défi, qui seront en 3e secondaire à ce moment-là, restent à l'annexe en 2023-2024. Si le manque de place est un facteur, deux groupes pourraient être placés à l'annexe, soit le groupe anglais enrichi ainsi que le groupe de plein air. Puisque de nombreux locaux du pavillon principal ne sont pas utilisés 36 périodes sur 36, cet inconvénient pourrait être négligeable. J'ai aussi demandé à plusieurs collègues de Défi si cette avenue serait envisageable et plusieurs m'ont affirmé qu'elle le serait, n'oublions pas que ces derniers ont probablement toujours enseigné au pavillon principal. Quant à certains de mes collègues de secondaire 3 régulier qui devraient déménager, il faut comprendre qu'ils sont à l'annexe depuis de nombreuses années (10 ans+ si ma mémoire est bonne) et que certaines personnes de ce niveau prendront leur retraite, ce qui pourrait laisser la possibilité à certains de demeurer à l'annexe en changeant un peu leur tâche.</p> <p>Il faut noter que certaines personnes « voyageraient » entre les deux bâtisses, c'est probablement inévitable de toute façon, la différence est que plusieurs ne l'ont jamais fait, alors que d'autres le font depuis 10, 12 et même 15 ans.</p> <p>Je suis disponible pour venir vous rencontrer en décembre 2022. J'envoie ce message assez tôt afin que mes collègues ne soient pas pris de court et qu'ils aient le temps de s'exprimer sur la question, avant que l'opération des tâches soit lancée. Je ne désire pas non plus qu'ils soient avertis qu'ils « déménagent » à 2 jours de préavis.</p> <p>Je vous remercie de prendre cette réflexion en considération. Je comprends très bien que la direction est celle qui aura la décision finale.</p> <p>Bonne soirée,</p> <p>Mme Vicky Blumenthal, enseignante d'anglais »</p>	

Point	Discussion	Suivis
	<p>Le conseil d'établissement est sensible à l'impact important des déplacements pour les élèves. Les membres estiment important d'identifier une solution optimale pour favoriser un meilleur sentiment d'appartenance des élèves et réduire les déplacements des élèves et des enseignants entre les pavillons.</p> <p>La directrice explique que le pavillon principal déménagera pour la rentrée 2025, mais on ignore encore où. Plusieurs options sont sur la table. Les représentants du Centre de services scolaires de Montréal viendront présenter l'avancement des travaux lors de la prochaine rencontre du CÉ.</p>	
7. Points de discussion et de décision		
7.1. Présidence	<p>La présidente explique que chaque année, le CÉ se fixe des objectifs pour l'année. Au cours des dernières années avec la fermeture du Bloc A, le CÉ avait visé de rétablir la communication entre le CSSdM, l'école et les parents. Il avait ensuite visé de faire rayonner les activités parascolaires et de renommer le secteur régulier. Pour la prochaine année, les objectifs suivants sont proposés et discutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que le CÉ fasse des représentations pour faire avancer les travaux et obtenir davantage d'informations du CSSdM; - Qu'une communication directe soit rétablie entre le CSSdM et le CÉ; - Que le CÉ fasse rayonner l'école à l'extérieur de ses murs. 	
7.2. Dossier amiante	<p>La directrice a transmis la lettre reçue des ressources matérielles aux parents et à l'équipe-école. Les membres demandent qu'une lettre utilisant un langage clair et simple soit transmise quant aux risques liés à l'amiante et aux moisissures, aux tests de qualité de l'air effectués et en précisant les travaux réalisés à ce jour.</p> <p>La directrice explique qu'un nouveau rapport destiné au grand public a été demandé à la direction régionale de santé publique.</p>	Mme Posso demandera d'obtenir le rapport de la DRSP.
7.3. Sorties ou voyages ou projets	<ul style="list-style-type: none"> - Ski : en 2021-2022, les membres du CÉ étaient préoccupés par le fait de rendre accessible cette activité à une majorité d'élèves. Mme Castonguay explique que le club de ski a notamment pour objectif d'intéresser des élèves débutants. Le voyage de ski s'adresse à des skieurs plus expérimentés. La direction paie 	

Point	Discussion	Suivis
	<p>l'autobus pour le club et le voyage. Des levées de fonds seront également organisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séjour à l'école de la mer (Bergeronnes, 29 au 31 mai), sec. 2 adaptation scolaire. Plusieurs activités de financement seront organisées (vente de chandails, de sapins de Noël, de savon, de cache-pot, de bubble tea, de produit du potager, emballage dans une épicerie). - Projet mobilisateur de la boxe (17, 22 et 29 novembre), sec. 1 adaptation scolaire. On veut amener les élèves dans plusieurs clubs sportifs (Jiu jitsu, boxe). Des entraînements gratuits seront donnés aux élèves prometteurs. - Visite guidée au Château Ramezay sec. 1 adaptation scolaire. - Théâtre Denise-Pelletier <i>Si jamais vous nous écoutez</i> (22 novembre), sec. 2 adaptation scolaire. - Radio-Canada création d'un reportage journalistique foyer 503 - Survie en forêt : préparation pour le Shack à Réal, du 9 au 12 décembre. Mont Gosford, 125 \$ pour 3 nuits en camping <p>Proposée par Mme Rodrigue Secondée par M. Boussaid Adopté à l'unanimité</p>	
7.4. Rencontre de parents	La rencontre se fera de façon virtuelle. L'information a été transmise aux parents.	
7.5. Semaine de la persévérance	Le point est reporté à la prochaine rencontre.	
8. Points d'information		
8.1. Grille-matières	La consultation a commencé auprès des enseignants. La directrice demande aux membres de transmettre leurs propositions à l'avance afin qu'elle puisse faire des vérifications. Elle explique que l'enrichissement doit être séparé pour ne pas pénaliser les élèves.	
8.2. Cap en littératie	Tous les enseignants et l'équipe-école sont impliqués pour améliorer la littératie ainsi que les stratégies en lecture et en écriture et pouvoir les	

Point	Discussion	Suivis
	transposer aux autres matières. L'école est accompagnée par une chercheuse de l'UQAM. L'objectif est de réduire l'échec scolaire.	
9. Période réservée au forum des parents	En l'absence de la représentante du forum des parents, le point est reporté à la prochaine rencontre.	
10. Tour de parole		
<ul style="list-style-type: none"> Délégué du comité central des parents 	Le comité s'est réuni le 25 octobre. Le comité s'est doté d'une nouvelle présidence et d'un nouvel exécutif de 5 membres. La directrice générale sera présente à la prochaine rencontre.	
<ul style="list-style-type: none"> Enseignants 	Aucun point supplémentaire.	
<ul style="list-style-type: none"> Personnel de soutien 	Plusieurs bons points qui seront mentionnés en varies.	
<ul style="list-style-type: none"> Parents 	Les membres proposent qu'un rappel soit fait en début d'année pour les portes ouvertes des CÉGEP.	
<ul style="list-style-type: none"> Professionnel 	Les activités Hors piste en santé mentale ont commencé pour les élèves de sec. 1 régulier.	
11. Varia – Bons coups	<ul style="list-style-type: none"> Cross country : les élèves ont remporté 2 bannières. Ils se sont classés pour la finale provinciale qui avait lieu à Baie-Comeau. Cap littéraire : la directrice souligne ce bon coup. Bal : le financement et l'organisation vont très bien. Projet entrepreneuriat : des élèves créent leur entreprise et vendent les produits qu'ils réalisent. Partenariat avec la ville de Montréal pour les cours de sauvetage : 24 jeunes se sont inscrits. Mme Castonguay explique qu'elle invite les élèves à redonner à l'école par des gestes positifs. Mise en place du tutorat à St Dorothy : les sec. 2 sont tuteurs en mathématiques pour des élèves de sec. 1 ou de sec. 2 en difficulté. On vise le recrutement d'élèves de sec. 4-5 Défi à titre de tuteurs 	
12. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée	<p>La prochaine rencontre aura lieu le 13 décembre.</p> <p>La rencontre est levée à 8h24.</p> <p>Proposée par M. Boussaid</p>	

Point	Discussion	Suivis
	Secondée par Mme Rodrigue	